



N° 28 décembre 2015

Au sommaire:

Gestion alternatives des prairies extensives

Commerce illégal de reptiles

Trois nouveaux crapauds au lac de Morgins

Le triton alpestre, dragon des Alpes

Dérangement de la faune sauvage par les activités sportives hivernales

Trois jeunes gypaètes barbus nés en Valais!

De l'utilité des chauves-souris

20 ans de présence du loup en Valais

Journées internationales d'observation du gypaète barbu dans les Alpes

L'agriculture de demain: gestion alternative des prairies de fauche pour promouvoir la biodiversité

En 2010, l'Université de Berne a lancé un projet de recherches afin de mesurer l'influence du mode de gestion des prairies extensives sur la biodiversité. Dans le cadre de son travail de doctorat, Pierrick Buri a testé l'influence de trois types de gestions alternatives sur le développement des abeilles sauvages et des sauterelles. L'excellence de sa thèse a été couronnée par l'obtention du Prix bernois pour la Recherche sur l'Environnement (Berner Umwelt-Forschungspreis).

Nous sollicitons de plus en plus notre agriculture pour prendre soin de la biodiversité. Cependant, les effets escomptés restent souvent en deçà des espérances, et ceci malgré la bonne volonté des agriculteurs. Il suffirait de quelques ajustements pour améliorer les recommandations actuelles, mais trop peu d'expériences à grande échelle sont réalisées dans cette optique. De plus, il est peu probable qu'il existe une forme de gestion qui soit favorable à l'ensemble de la biodiversité, ce qui nécessite des mesures hétérogènes permettant de recréer un paysage en mosaïque et ainsi permettre aux différentes espèces de persister. Reste à identifier les mesures adéquates.

Biodiversité et agriculture: des liens étroits

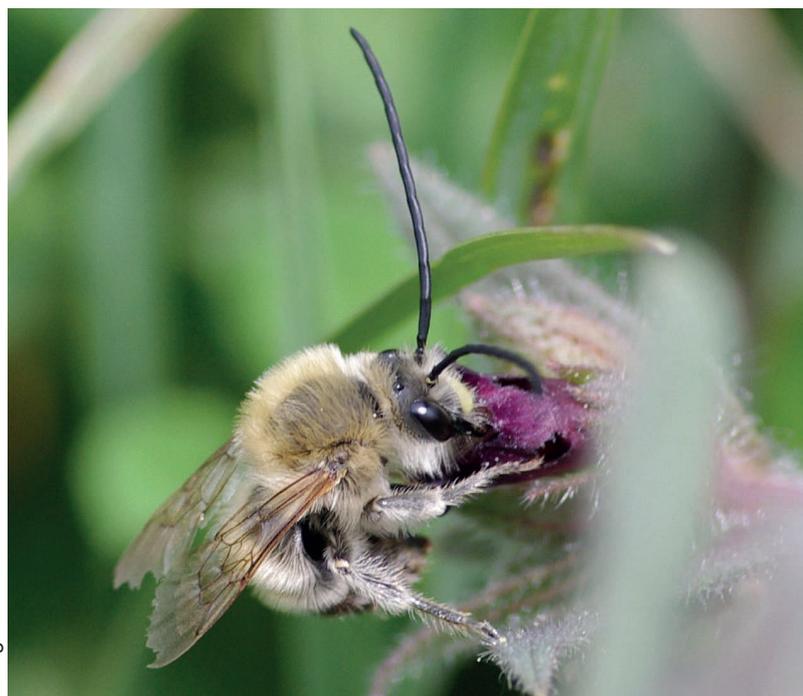
L'évolution de l'agriculture dans la seconde moitié du vingtième siècle a profondément modifié nos paysages et la biodiversité s'y

trouvant. Les incitations politiques d'alors ont rendu les parcelles de plus en plus grandes, pour laisser passer des machines toujours plus imposantes, et les produits de synthèse (engrais minéraux et produits phytosanitaires) sont devenus la norme. L'augmentation des rendements agricoles a été obtenue de haute lutte, mais aux frais d'une certaine biodiversité qui avait su s'adapter à une agriculture plus extensive. Aujourd'hui, bon nombre d'espèces présentes sur les listes rouges européennes et suisses sont liées au milieu agricole.

Parmi les milieux qui ont le plus souffert de cette évolution, les prairies extensives ont souvent été converties en terres arables ou ont vu leur charge en intrants augmenter. Précédemment, les prairies n'étaient fauchées qu'une à deux fois par année et rarement avant le mois de juillet. Les premières fauches interviennent maintenant au mois de mai et trois coupes par an sont souvent opérées. Ces perturbations fréquentes tendent à prendre place à large échelle, rendant le paysage extrêmement homogène et monotone, ce qui ne permet plus à la plupart des espèces de la flore et de la faune des campagnes de survivre.

Durant les années 1980, une prise de conscience de l'état du lien biodiversité-agriculture émergea en Europe. Les premières mesures agro-environnementales (MAE)

Abeille à longues antennes (Eucera sp.), habitant des prairies extensives.



© Brigitte Wolf

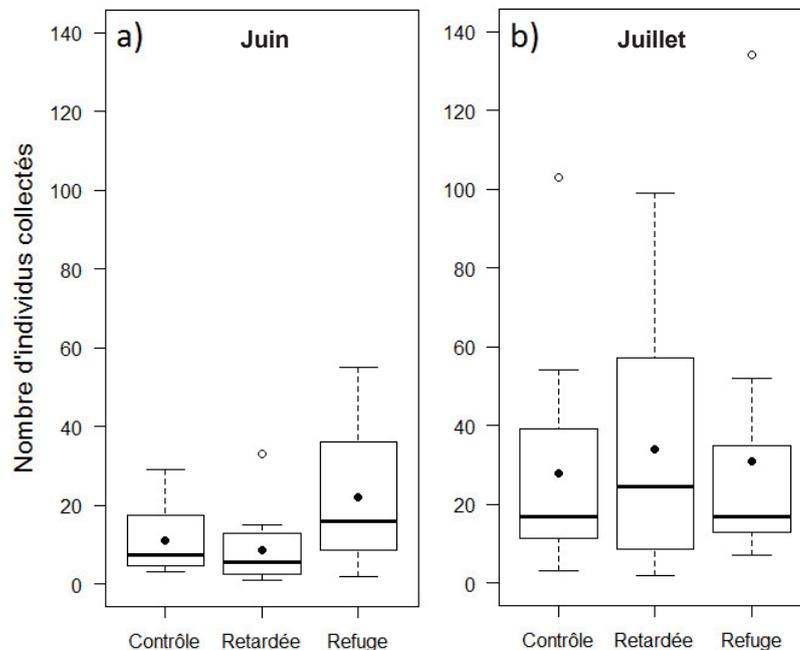
1 L'auteur, Pierrick Buri, fils d'agriculteur vaudois, diplômé de l'Université de Lausanne, a réalisé ses recherches de doctorat à l'Université de Berne, sous la supervision du Dr Jean-Yves Humbert et du Prof. Raphaël Arlettaz. L'excellence de sa thèse a été couronnée par l'obtention du Prix bernois pour la Recherche sur l'Environnement, alloué chaque deux ans.

apparentent dans les années 1990, en Suisse y compris. Malgré l'implication des agriculteurs, ces MAE ne bénéficient que rarement à la biodiversité (Jeanneret et al. 2010). Plusieurs causes ont été avancées pour expliquer cette situation, comme l'homogénéité du paysage. Une gestion différenciée créerait un paysage hétérogène permettant aux espèces de trouver un abri lors des travaux agricoles (hétérogénéité temporelle) ou de trouver des habitats propices (hétérogénéité spatiale; Benton et al. 2003). En Suisse, les surfaces de promotion de la biodiversité (SPB; appelées précédemment surfaces de compensation écologique) sont un outil à disposition pour recréer cette hétérogénéité. Elles couvrent environ 141'000 hectares de la surface agricole utile nationale (OFAG 2014) et peuvent prendre diverses formes. Les prairies extensives sont, avec 52% des SPB, les plus populaires. Elles ont un cahier des charges clairement défini dans lequel figure par exemple une mise à ban de la fauche jusqu'au 15 juin (en plaine). Malheureusement, cette réglementation reste trop uniforme et ces prairies, en principe les plus intéressantes du point de vue biodiversité, sont fauchées de manière quasi synchrone à partir de cette date clef, si la météo le permet. Chaque année, ce sont approximativement 61'000 hectares qui sont ainsi fauchés en quelques heures seulement. Force est de constater que même les mesures visant à favoriser la biodiversité souffrent de cette extrême homogénéité spatio-temporelle.

Tester des modes de gestion alternatifs à grande échelle

Pour améliorer les mesures propres aux prairies extensives, un ambitieux projet fut mis en place à l'Université de Berne dès 2010, avec le soutien des offices fédéraux de l'environnement et de l'agriculture, Agridea et les services cantonaux de Berne, Vaud, Argovie, Bâle-Campagne, Neuchâtel, Fribourg, Grisons et Valais. Le projet comprend deux modules, un portant sur les prairies extensives de plaine, l'autre de montagne. Dans le module de plaine, le seul traité ici, différents modes de gestion complémentaires aux exigences actuelles ont été expérimentalement testés dans une quarantaine d'exploitations du Plateau Suisse (de Vaud à Argovie). Trois modes de gestion ont été retenus:

- 1) laisser une bande refuge non-fauchée à chaque coupe (sur environ 10% de la surface d'une parcelle);
- 2) repousser la première fauche au 15 juillet en lieu et place du 15 juin;



- 3) n'autoriser que deux coupes par année avec au minimum huit semaines intercalaires.

Ces modes de gestion ont été répliqués 12 fois à travers le Plateau, associés à chaque fois avec une quatrième prairie, reprenant les directives actuelles d'une SPB, servant ainsi de parcelle témoin. Pour chaque «réplica», les différents traitements (modes de gestion) ont été attribués aléatoirement aux parcelles, ceci afin de limiter tout biais expérimental (influence de co-variables non désirables).

L'effet de ces différents modes de gestion a été mesuré sur les abeilles sauvages et les orthoptères (criquets et sauterelles). Les abeilles sauvages fournissent, via la pollinisation, un service écosystémique majeur, tandis que les orthoptères sont d'excellents indicateurs de l'état de santé des milieux prairiaux. Tous deux sont par ailleurs essentiels pour l'alimentation des niveaux trophiques supérieurs, des araignées jusqu'aux rapaces. Les mesures favorisant ces organismes peuvent, par effet de cascade, contribuer à rétablir d'autres espèces, comme le petit-duc (*Otus scops*) ou la pie-grièche écorcheur (*Lanius collurio*; Siervo et Arlettaz, 2013; Zollinger, 2014). Les abeilles ont été échantillonnées au moyen de pièges colorés au début du mois de juin, soit avant la fauche, ainsi qu'au début du mois de juillet, avant que les prairies avec fauche retardée ne soient elles-mêmes fauchées. Ces échantillonnages prirent place en 2011, soit un an après le début de l'expérience. Pour des raisons logistiques, les prairies limitées à deux coupes ne furent

Fig. 1: Nombre d'abeilles sauvages collectées en fonction du mode de gestion de la fauche: a) en juin avant la fauche; b) en juillet, après que la prairie témoin et le refuge ont été fauchés. Les «boxplots» indiquent le premier et le dernier quartile, la ligne en gras la médiane. Les «moustaches» représentent 1.5x l'écart interquartile. Les points pleins sont les moyennes et les points vides représentent les données hors normes.

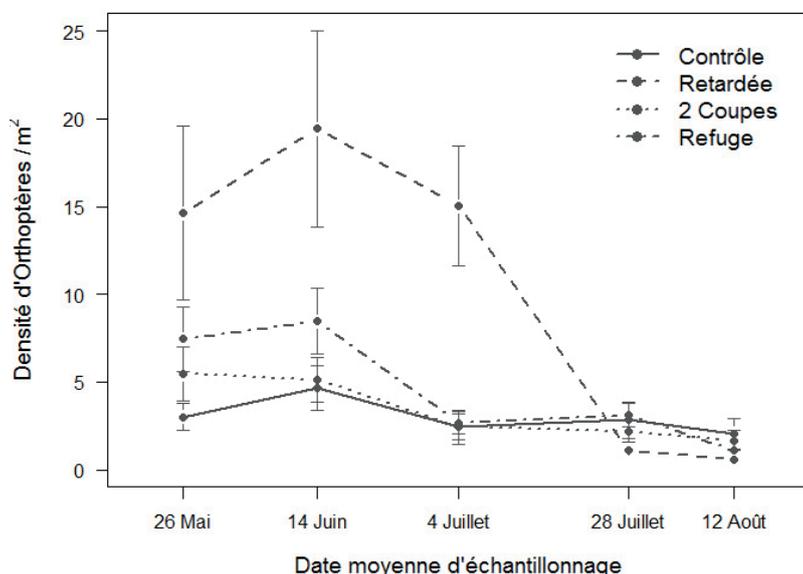
>>

Pierrick Buri, lauréat du prix bernois pour la Recherche sur l'Environnement.



pas échantillonnées pour les abeilles. Cinq visites sur le terrain ont été nécessaires pour mesurer les effets sur les orthoptères qui ont été échantillonnés au moyen d'un biocénomètre (un cadre de toile posé dans la végétation herbacée) qui permet de calculer directement la densité des populations. En complément, des recherches visuelles et acoustiques furent entreprises afin de repérer les éventuelles espèces présentes à trop faible densité pour être détectées avec le biocénomètre. Les données sur les orthoptères furent récoltées deux ans après le début du projet, soit en 2012.

Fig. 2: Densité moyenne d'orthoptères en fonction du mode de gestion de la fauche. Chacune des cinq visites est indiquée par la date moyenne des relevés. Les barres autour des points représentent les erreurs standards à la moyenne.



fauche retardée abritaient quant à elles une population significativement plus faible en début d'année en comparaison avec les prairies témoins et celles avec le refuge. En juillet, plus d'abeilles ont été détectées dans les prairies avec fauche retardée et refuge, comparativement aux prairies témoins (figure 1b). Il n'y avait par contre pas de différence entre la fauche retardée et le refuge en été. Aucun effet sur la diversité des espèces n'a été observé en juillet. Si l'on calcule les effectifs sur l'ensemble de la période, les prairies avec refuge abritaient une population environ 25 % plus importante que les autres prairies. Il n'y avait par contre pas de différence entre la prairie témoin et celle avec fauche retardée. Aucune différence de richesse spécifique n'a été détectée sur l'ensemble de l'année.

Ces effets, apparus en moins d'un an, sont probablement dus à des ressources en nectar et pollen disponibles grâce aux refuges sur l'ensemble de la belle saison. Beaucoup d'individus rencontrés appartiennent aux genres *Halictus* et *Lasioglossum* dont la plupart des espèces nichent dans le sol. Les espèces plus exigeantes pour leurs lieux de nidification devraient bénéficier de mesures supplémentaires. La fauche retardée nécessiterait quant à elle des adaptations car cette gestion fait varier les effectifs sans pour autant améliorer l'état des populations. Cette mesure pourrait dès lors agir comme une trappe écologique car les abeilles sont attirées durant une période où les ressources sont rares (les vergers et le colza ont déjà fleuri, les autres prairies sont fauchées et les tournesols ne sont pas encore en fleur). Puis cette ressource cruciale disparaît au mois de juillet, ne permettant plus aux abeilles de récolter suffisamment de nourriture pour permettre le développement des jeunes l'année suivante.

Orthoptères

Mesurées deux ans après le début de l'expérimentation, les orthoptères montraient des densités nettement plus fortes en ce qui concerne les modes de gestion alternatifs. Au début du mois de juin, soit avant la première fauche de l'année, la densité dans les prairies avec fauche retardée était en moyenne cinq fois plus élevée que celle des parcelles témoins (figure 2). Les prairies avec refuge avaient quant à elles des densités deux fois plus élevées que les parcelles témoins. Ces densités étaient fortement réduites après la fauche. Ainsi, les prairies avec fauche retardée abritaient

significativement moins d'individus en fin de saison. Du point de vue richesse spécifique, les prairies avec refuge avaient en moyenne une à deux espèces supplémentaires par rapport aux autres modes de gestion, différence principalement due à l'augmentation de la diversité des ensifères (sauterelles).

Ces différences confirment que la fauche est un des principaux facteurs limitants pour les orthoptères. Il est facile d'imaginer que de telles densités d'orthoptères, par effet de cascade, ont des effets positifs sur les prédateurs insectivores, notamment ceux qui sont spécialisés sur ce type de proie. De plus, la zone non fauchée ne fait pas qu'augmenter le nombre d'individus, mais permet aussi à d'autres espèces de s'établir, notamment aux sauterelles qui, contrairement aux criquets, préfèrent un couvert herbacé présentant une diversité structurelle importante. Ces modes de gestion alternatifs permettent de répondre à différents objectifs biodiversitaires: richesse spécifique des orthoptères et/ou soutien alimentaire aux populations de prédateurs.

Recommandations pour la gestion des prairies

Les effets de ces modes de gestion alternatifs sur les abeilles sauvages et les orthoptères diffèrent, démontrant ainsi que l'hétérogénéité spatio-temporelle du paysage agricole est primordiale pour la biodiversité. Cette hétérogénéité doit être intégrée dans les alternatives proposées aux agriculteurs, en particulier dans le cadre des réseaux écologiques. Cependant, la solution limitant le nombre de coupes (8 semaines entre deux coupes) est à déconseiller, car ses effets ne sont pas différents de ceux obtenus au sein des prairies témoins.

Ces résultats prouvent aussi qu'il n'y a pas qu'une seule gestion favorisant toute la biodiversité, mais que des adaptations sont nécessaires en fonction des espèces cibles. Les études expérimentales contrôlées, soit les essais en plein champ basés sur une expérimentation robuste, augmentent notre connaissance des organismes, fournissant des recommandations applicables à large échelle. Elles répondent aussi aux nombreuses questions que se posent les services cantonaux et les agriculteurs eux-mêmes quant à l'efficacité de telles mesures. Les projets de mise en réseau écologique ou même la gestion d'autres milieux herbagers (réserves naturelles, talus de routes et de canaux) pourraient facilement intégrer les mesures



© Brigitte Wolf

présentées dans cet article, ce qui constituerait un premier pas vers l'amélioration de l'état de la biodiversité agricole. D'autres mesures ciblées, à développer en partenariat avec les agriculteurs, seront toutefois nécessaires pour permettre à d'autres espèces menacées de se réinstaller dans nos paysages cultivés. ■

Pierrick Buri

Le criquet vert-échine (Chorthippus dorsatus) évite les prairies riches en nutriments.

Bibliographie:

Benton, T.G., Vickery, J. a., Wilson, J.D. (2003): *Farmland biodiversity: is habitat heterogeneity the key?* *Trends Ecol. Evol.* 18, 182–188. doi: 10.1016/S0169-5347(03)00011-9.

OFAG, 2014. *Rapport Agricole 2014*. Office fédéral de l'agriculture, Berne.

Jeanneret, P., Walter, T., Birrer, S., Herzog, F. (2010): *Evaluating the performance of the Swiss agrienvironmental measures for biodiversity: methods, results and questions*. *Asp. Appl. Biol.* 100: 35–42.

Sierro, A., Arlettaz, R. (2013): *Utilisation de l'habitat et stratégie de chasse chez les derniers Petits-ducs Otus scops de l'adret valaisan: mesures de conservation ciblées*. *Nos Oiseaux* 60: 79–90.

Zollinger, J.-L. (2014): *Dynamique d'une population de pie-grièche écorcheur Lanius collurio au pied du Jura vaudois*. *Nos Oiseaux* 61: 63–78.

Pour plus d'informations:

Buri, P., Arlettaz, R., Humbert, J.-Y. (2013): *Delaying mowing and leaving uncut refuges boosts orthopterans in extensively managed meadows: Evidence drawn from field-scale experimentation*. *Agric. Ecosyst. Environ.* 181, 22–30. doi:10.1016/j.agee.2013.09.003.

Buri, P., Humbert, J.-Y., Arlettaz, R. (2014): *Promoting Pollinating Insects in Intensive Agricultural Matrices: Field-Scale Experimental Manipulation of Hay-Meadow Mowing Regimes and Its Effects on Bees*. *PLoS ONE* 9, e85635. doi:10.1371/journal.pone.0085635.

Humbert, J.-Y., Pellet, J., Buri, P., Arlettaz, R. (2012): *Does delaying the first mowing date benefit biodiversity in meadowland? A meta-analysis*. *Environ. Evid.* 1, 1–9. doi:10.1186/2047-2382-1-9

http://www.cb.iee.unibe.ch/content/research/by_ecosystem_type/agroecosystems/lowland_grassland/index_eng.html#e8035.

Menacés à cause de leur beauté: commerce illégal de reptiles

Bien que protégées dans toute la Suisse, les populations de reptiles indigènes ont reculé au cours des dernières décennies. Des espèces ont même complètement disparu de certaines régions, comme la vipère aspic dans le nord du Jura¹. La principale raison réside dans la dégradation voire la disparition de leurs habitats. Mais une autre menace pèserait, selon certains, sur la survie de certaines populations: le commerce illégal (et lucratif!) de reptiles. Le trafic d'animaux sauvages représente en effet le troisième plus important commerce illégal au monde, après ceux des armes et des stupéfiants². Yves Brunelli³, Sylvain Ursenbacher⁴ et Andreas Meyer⁵ nous expliquent les enjeux liés à ce trafic qui affecterait les vipères aspics du Valais.

Quels sont les risques pour les populations de reptiles liés à ce trafic?

Yves Brunelli: L'impact local, sur de petites populations, peut être très fort. Si, par exemple, une dizaine de vipères adultes sont prélevées sur une population qui n'en compte qu'une cinquantaine, l'impact sera énorme. Surtout si ces prélèvements se répètent pendant plusieurs années. Par contre, sur des populations plus grandes, le prélèvement de ces dix individus aura un impact moins important. Le problème réside surtout dans le type d'animaux prélevés: les trafiquants de reptiles s'intéressent en priorité aux femelles gestantes, particulièrement si elles ont de beaux dessins. Sur certains sites, malgré une prospection poussée, je ne trouve pratiquement plus que des mâles à coloration et à motifs classiques. Les autres individus ont disparu. Bien entendu, cette situation pose problème pour l'avenir...

Sylvain Ursenbacher: Comme l'a dit Yves, l'impact peut être localement très fort. Mais il ne faut pas oublier que la première menace pour les populations de reptiles est la destruction de leur habitat. Pour pouvoir protéger ces animaux, il faut d'abord protéger leur milieu. Il est donc nécessaire de bien connaître leur distribution. Or, la cartographie est actuellement lacunaire et certains spécialistes peuvent être réticents à l'idée de transmettre leurs données. En effet, ils ne souhaitent pas que les «bons coins à serpents» soient trop connus, afin d'éviter un afflux de trafiquants ou de photographes qui dérangeraient les animaux. Malheureusement, sans cette cartographie, les cantons ou les bureaux mandatés pour des études d'impact ne peuvent souvent pas prendre les décisions nécessaires à la protection de ces biotopes et donc de ces populations. Afin de protéger les sites intéressants, les données de répartition précises des vipères ne sont pas accessibles librement sur internet. Les demandes d'information doivent être adressées au KARCH qui décide au cas par cas de la pertinence de la transmission des données. La plupart du temps, le KARCH donne une information qui permet de voir si, dans une région donnée, il y a des zones qu'il faut absolument protéger, sans forcément préciser les espèces présentes. De plus,



© Yves Brunelli

1 <http://www.karch.ch>

2 PolCant Info, Magazine trimestriel de la police cantonale vaudoise, n°83, décembre 2011

3 Yves Brunelli est naturaliste et herpétologiste et travaille sur mandat du Service des Forêts et du Paysage – SFP – du canton du Valais

4 Sylvain Ursenbacher est biologiste et herpétologiste et travaille au KARCH

5 Andreas Meyer est biologiste et herpétologiste et travaille au KARCH

les informations précises ne sont données qu'avec l'accord explicite de la personne qui les a transmises.

Quelles évidences/preuves existe-t-il au sujet de ce trafic et quelle en est l'ampleur en Valais et en Suisse?

Yves Brunelli: Une partie de mon mandat pour le SFP consiste à sensibiliser le public au monde des serpents. Etant présent presque quotidiennement sur le terrain, je peux aussi contrôler les gens qui les capturent, notamment pour la terrariophilie. Sur le terrain, certains signes ne trompent pas: pour attraper des animaux, certaines personnes n'hésitent pas à modifier leur biotope, par exemple en cassant des murs en pierres sèches. Dans ces cas-là, j'arrive malheureusement trop tard car le mal est déjà fait. Par contre, il m'arrive de surprendre des personnes la main dans le sac. En 2015, j'ai constaté deux tentatives de braconnage de vipères qui ont été dénoncées auprès des autorités compétentes. Dans les deux cas, les personnes impliquées venaient de régions d'Europe desquelles les vipères aspics sont absentes.

Andreas Meyer: Pour pouvoir lutter contre ce trafic, il faut pouvoir intervenir sur le terrain. Une fois que les animaux sont sur le marché, on ne peut malheureusement plus rien faire car il est difficile de prouver qu'il s'agit de reptiles nés en nature et non en captivité.

Yves Brunelli: Le comportement des vipères nées en captivité est très différent de celui des individus nés dans la nature; le nombre de cicatrices sur l'épiderme n'est pas non plus le même. Sur cette base, il est parfois possible de savoir si nous sommes en présence d'un animal captif né en nature. Mais la plupart du temps, nous ne pouvons pas intervenir car ces vipères se retrouvent souvent sur des bourses aux reptiles internationales où les provenances ne sont en principe pas indiquées.

Sylvain Ursenbacher: Malheureusement, le problème est plus ou moins le même dans toute la Suisse: les services de la faune ont généralement peu de temps et de moyens à consacrer aux reptiles par rapport aux nombres de sites qu'il faudrait surveiller. Le trafic d'animaux s'applique aussi aux populations de vipères péliades dans le Jura: chaque année, certaines personnes prélevaient quelques individus, toujours aux mêmes endroits. Ce comportement a naturellement eu un impact désastreux sur



© Yves Brunelli

ces populations! Néanmoins, je tiens à rappeler que, globalement, le trafic de vipères ne représente pas la première menace pour ces animaux, raison pour laquelle le KARCH investit plus de moyens dans la préservation des habitats que dans la lutte contre le trafic d'animaux sauvages.

Afin de limiter les prélèvements dans les populations naturelles, ne pourrait-on pas envisager un commerce légal d'animaux d'élevage possédant les caractéristiques les plus recherchées?

Yves Brunelli: Les trafiquants et les collectionneurs s'intéressent avant tout aux motifs et aux couleurs. Le moyen le plus simple et le plus rapide pour obtenir une vipère correspondant à leur souhait est de capturer un animal présentant ces motifs dans la nature. S'il est possible de faire se reproduire des vipères aspics en captivité, les petits n'auront pas forcément les mêmes motifs et les mêmes couleurs que leurs parents. Il existe certes une prédisposition, mais le résultat n'est pas garanti. Afin de gagner du temps, il est plus simple de capturer une femelle gravide dans la nature. J'aimerais souligner que certaines personnes possèdent légalement des vipères aspics nées en captivité, ce qui prouve que cela est tout à fait possible.

Sylvain Ursenbacher: Comme l'a dit Yves, il est assez facile de faire se reproduire des vipères aspics en captivité, mais cela n'est pas le cas de toutes les espèces comme par exemple la vipère péliade. Cette situation encourage donc les trafiquants et collectionneurs à prélever des péliades dans la nature. Mais pour en revenir aux vipères aspics, il y a des endroits où les conséquences des captures d'animaux sauvages sont bien visibles.

Il n'existe guère d'autres espèces de serpents européens avec des couleurs et des dessins aussi variables que ceux de la vipère aspic. On parle d'une espèce à haut degré de polymorphisme.

>>

Quand toutes les vipères trouvées ont une couleur et des motifs classiques là où des individus aux couleurs particulières étaient encore présents ces dernières années, vous pouvez être certains qu'il y a eu des captures.

Qui sont les acheteurs et que font-ils des individus capturés?

Yves Brunelli: Les acheteurs sont souvent des terrariophiles: il s'agit soit de collectionneurs qui vont les élever soit de personnes qui vont en faire commerce dans des bourses de reptiles comme par exemple celle de Hamm en Allemagne. Comme dit précédemment, il est difficile ensuite de prouver que le serpent n'est pas né en captivité. En général, ces personnes viennent chercher des vipères dans nos régions car elles ne sont pas présentes chez eux. Non seulement nous habitons dans la zone de répartition des vipères aspics, mais nous avons également la chance d'avoir des individus exceptionnels dans la nature, comme par exemple des vipères concolores.

Quelles sont les peines encourues par les commerçants et acheteurs illégaux et de quels moyens dispose-t-on pour lutter contre ce trafic?

Andreas Meyer: En Suisse allemande, il n'existe encore aucun cas dans lequel une personne a été condamnée à une peine pécuniaire. Pourtant, cela aurait un effet dissuasif. Quand un reptile est acquis dans une bourse à l'étranger, une autorisation de l'OSAV (Office fédéral de la Sécurité Alimentaire et des Affaires Vétérinaires) mentionnant l'espèce que l'on souhaite importer est nécessaire. Même si elle n'est pas suffisante, cette mesure doit servir de garde-fou.

Yves Brunelli: Le problème avec les bourses de reptiles est que certaines personnes achètent et vendent des bêtes sans forcément contrôler les autorisations. Il incombe ensuite

aux services de douane de faire des contrôles et de saisir les animaux pour lesquels il n'y a pas de papier en règle. Mais les trafiquants ont toujours une longueur d'avance et surtout une imagination débordante pour cacher les animaux... Il faut mettre la pression sur les trafiquants pour qu'ils se sentent surveillés. Pour cela, je suis souvent sur le terrain et je n'hésite pas à les dénoncer auprès du SFP et du Service de la Chasse, de la Pêche et de la Faune. Malheureusement, l'expérience nous a montré que si les gens ne peuvent plus aller sur un site, ils vont simplement en changer: par exemple les gardes-faune vaudois ont mis la pression sur les gens pour qu'ils laissent les vipères tranquilles dans un site connu; ces personnes, des photographes, se sont déplacées en Valais. Pourtant, les vipères sont tout aussi belles dans le canton de Vaud.

Sylvain Ursenbacher: Il faut que les gens puissent justifier la provenance de tous les animaux qu'ils détiennent. Or, comme l'a dit Yves, les contrôles dans le cadre des bourses de reptiles internationales sont souvent mal faits, même si les offices vétérinaires sévissent de plus en plus. Supposons que l'on interdise la détention de vipères pour lutter contre ce trafic: le marché noir risque de s'amplifier car certains collectionneurs feront passer leur passion avant tout et n'hésiteront pas à se mettre hors-la-loi.

Andreas Meyer: Certains Lands d'Allemagne ont interdit la détention d'animaux venimeux. Or, cela n'a rien réglé, car un marché parallèle s'est développé. Je pense qu'il faut aussi investir du temps dans la sensibilisation des gardes-faune au problème de protection et de trafic des reptiles. On ne peut protéger que ce qu'on connaît... Dans le canton de Berne, un cours d'une journée sur cette thématique est déjà donné chaque année aux inspecteurs de la faune. Le KARCH souhaite pouvoir organiser un tel cours pour les autres cantons.

La population locale est-elle suffisamment sensibilisée à ce problème?

Yves Brunelli: Dans son ensemble, la population a peu, voire pas d'intérêt pour les reptiles. Une part des gens reste même hostile aux serpents. En m'engageant pour leur protection, je m'expose aux menaces. Défendre les vipères en Valais, c'est presque pire que de défendre le loup... ■

Interview: François Biollaz et Isabelle Castro

Des liens utiles

- Pour transmettre vos observations: <https://webfauna.cscf.ch/Webfauna/Welcome.do>
- Plus d'informations sur la page: www.karch.ch puis cliquer sur «Saisie de vos observations & recevoir des données».
- Un problème de serpents? Vous pouvez contacter Yves Brunelli, y.brunelli@bluewin.ch, 079/715 63 17 ou le karch: www.karch.ch.

Trois nouveaux crapauducs au lac de Morgins

Avec l'appui financier de la commune de Troistorrens, de l'OFEV, du Service des Forêts et du Paysage de l'Etat du Valais ainsi que de Pro Natura, la route internationale qui longe le lac de Morgins est équipée depuis septembre 2015 de trois nouveaux crapauducs (passages sous route pour batraciens).

Les crapauducs permettent de réduire le nombre de crapauds communs (*Bufo bufo*), de grenouilles rousses (*Rana temporaria*) et de tritons alpestres (*Ichthyosaura alpestris*) qui, depuis des décennies, se font écraser par centaines par des véhicules. L'ampleur des travaux de Morgins se justifie par l'importance nationale du lac pour la reproduction des batraciens, avec des populations estimées à 8-10'000 crapauds communs, 1'500 grenouilles rousses et 2-4'000 tritons alpestres. C'est le bureau Drosera qui a conçu le système et supervisé les travaux.



Un des nouveaux crapauducs installés à Morgins, avec les collecteurs en béton (en haut à gauche) permettant de canaliser la migration des batraciens vers le passage sous voie.

Action sauvetage batraciens à Chermignon-d'en-Bas

Sous l'impulsion de Johanna et Morgane Bagnoud, deux jeunes citoyennes de la commune sensibles à l'hécatombe printanière de crapauds sur la route cantonale traversant Chermignon-d'en-Bas, la commune de Chermignon et le Service des Forêts et du Paysage du canton du Valais ont financé l'équipement pour la collecte des crapauds, tout en appuyant l'action de sauvetage. La migration se déroule chaque année vers et depuis un bassin d'irrigation. Lors de ces déplacements saisonniers, plusieurs dizaines de batraciens se font écraser.



Barrières amovibles permettant de canaliser les batraciens vers des seaux, d'où ils sont ensuite récupérés et transportés jusqu'au lieu de ponte au-delà de la route.

Au printemps 2015, un dispositif de barrières amovibles et de seaux pour piéger les batraciens a donc pu être mis en place sur environ 160 m. Une vingtaine de bénévoles encadrés par le représentant du Karch ont ensuite suivi durant 6 semaines (entre avril et mai) la migration et déplacé vers le bassin

plus de 500 crapauds. Plusieurs pontes ont pu être observées dans le bassin, preuve du succès de l'opération!

L'action sera reconduite en 2016. Si cela vous intéresse, annoncez-vous auprès du représentant du KARCH. ■

Flavio Zanini

Représentant valaisan du Centre de Coordination pour la Protection des Amphibiens et des Reptiles de Suisse (KARCH): Flavio Zanini
drosera@drosera-vs.ch
Tél. 027 323 70 17

Migration des amphibiens

Chaque printemps, les différentes espèces d'amphibiens (grenouilles, crapauds, tritons) quittent leurs quartiers d'hiver pour gagner des points d'eau où ils se reproduisent. Durant ces migrations qui ont lieu par temps doux et pluvieux, ces animaux sont confrontés à de multiples obstacles dont les routes et les chemins. C'est là que par centaines ces animaux protégés et menacés de disparition se font écraser. Le centre de Coordination pour la Protection des Amphibiens et des Reptiles de Suisse (KARCH) a répertorié près de 1000 sites de migration où le conflit amphibiens et trafic existe. Quelques-uns sont équipés de tunnels, beaucoup font l'objet d'actions de sauvetages bénévoles. Chaque année en Suisse, plus de 120'000 amphibiens sont sauvés grâce à des actions menées par des naturalistes bénévoles, souvent des enseignants et leurs élèves. Malgré cela, de nombreux tronçons de route demeurent fatals pour les amphibiens. *Source: www.karch.ch/karch*

Le triton alpestre, dragon des Alpes

Le triton alpestre est le 2^{ème} batracien le plus commun en Valais où, selon nos connaissances (novembre 2008), au moins 179 sites de reproduction sont connus. Il est certain que plusieurs petits plans d'eau de reproduction restent à découvrir, notamment en altitude.

Le triton alpestre (*Ichthyosaura alpestris*) est une espèce généralement non menacée au niveau national et cantonal, mais potentiellement menacée dans certains secteurs de la plaine du Rhône et dans certaines vallées qui n'abritent plus que des populations isolées (par ex. à Evolène, Leukerbad ou au Mattertal). On estime qu'il y a environ 5'400 sites de reproduction de ce triton en Suisse (Schmidt & Zumbach, 2005).¹

Description

Le triton alpestre est de taille relativement petite (8-11 cm), de couleur sombre pour le mâle et brune tachetée pour la femelle. Le ventre est orangé, sans taches. En période nuptiale printanière, le mâle prend une parure bien colorée avec une couleur dorsale gris-bleu, une crête en damier ainsi que des lignes argentées et bleues mouchetées de noir sur les flancs. Ensuite il devient noir et terne durant la phase terrestre du cycle annuel.

Ce triton colonise les plans d'eau où il pond au début du printemps (de février à mai, parfois plus tard en altitude). Pour cela, il migre parfois sur plus d'un km! La femelle peut pondre jusqu'à 250 œufs, collés individuellement à la végétation aquatique. Les adultes quittent ensuite le milieu aquatique pour occuper toutes sortes de milieux, boisés ou herbacés. Le triton alpestre peut demeurer assez haut en altitude, au-dessus de la limite de la forêt, où il recherche alors plutôt les

Mâle de triton alpestre.



© Paul Marchesi

lieux ensoleillés. A terre, il se réfugie sous du bois mort ou des pierres, dans des fissures de rochers ou des terriers de rongeurs. Ce triton peut vivre plus de 20 ans.

La présence de poissons, la truite notamment, ne lui est pas favorable. La prédation sur les larves ou les adultes, par d'autres poissons comme le brochet, a également été observée.

Le triton alpestre peut lui aussi exercer une prédation importante sur les pontes de grenouilles rouges, arrivant même à l'éradiquer d'un site après quelques années. Ce phénomène est assez courant dans les étangs de jardin occupés par les deux espèces.

Ceci explique que le triton alpestre pond surtout dans des petits plans d'eau peu profonds, dans les zones de rives qui se réchauffent rapidement (phénomène surtout important en altitude pour activer la croissance des larves). Toutefois, toutes sortes de plans d'eau peuvent être occupés, avec végétation aquatique ou non, situés tant en forêt qu'en milieu ouvert. Le triton alpestre apprécie toutefois la végétation aquatique pour y acoller ses œufs.

Population

Dans plus de la moitié des cas, les populations sont très petites, pouvant parfois compter seulement quelques individus, mais il est possible que les effectifs réels soient systématiquement sous-estimés en raison de problèmes de détectabilité. Un tiers des populations compterait moins de 40 individus. Les grosses populations sont peu nombreuses (> 40 individus: 8%), mais se rencontrent tant en plaine (385 m, Bouveret) qu'à haute altitude (2190 m), la plus

¹ Comme pour les précédentes publications sur les batraciens, les informations présentées dans cet article sont issues de l'inventaire réalisé par Marchesi & Zanini (2009), des recherches et publications de Rey et al. (1985) et de nombreuses observations effectuées depuis les années 1990 par les collaborateurs du bureau Drosera. Des données supplémentaires ont été fournies par le KARCH à Neuchâtel.

importante étant celle du lac de Morgins avec plus de 2000 individus). Quinze pourcents seulement des sites se situent dans la plaine du Rhône et sur le bas coteau où l'espèce subit de plus fortes pressions humaines qu'en altitude. D'ailleurs, en plaine, seules trois populations d'importance subsistent à Collombey-Muraz (Fontaine de la Combe, Barme) et à Vernayaz (Tilly). Parmi les 5 sites où l'espèce n'a pas été retrouvée depuis l'inventaire de Rey (1982), trois se situent à moins de 700 m d'altitude. Plus de la moitié (63%) des lieux de ponte sont à plus de 1500 m, et l'altitude record pour la reproduction est atteinte à Aletschbord, Belalp (2450 m).

La répartition est plus fragmentée dans le Haut-Valais, sauf dans la vallée de Conches. Certaines colonies ou populations (groupe de sites) paraissent très isolées comme à Gampel, à Törbel ou à Grächen. Il s'agit là probablement de reliquats d'une population dont l'aire historique était plus vaste. En revanche, l'espèce n'a jamais été observée au Simplon, au Binntal ou dans d'autres vallées

en contact avec l'Italie. Ceci est d'autant plus étonnant que l'espèce est aussi présente en plusieurs sites des Alpes italiennes.

Menaces et protection

Vu sa vaste répartition géographique et le nombre élevé de populations dans le canton, on peut considérer que le triton alpestre n'est globalement pas menacé en Valais. Toutefois, il y a lieu d'être vigilants sur l'évolution de ses populations dans le Haut-Valais. Les principales menaces pesant sur ce batracien sont la disparition des sites de ponte (remblayage, constructions, etc.) ou la prédation sur les œufs et larves, notamment par les poissons. Ces problèmes sont plus marqués dans la plaine du Rhône et dans les zones les plus urbanisées du coteau. Lors de leurs migrations (surtout printanière) les tritons alpestres se font écraser sur les routes, parfois en grande quantité. Les crapauducs constituent une solution à ce problème.

Flavio Zanini

Représentant KARCH en Valais

Bibliographie:

Marchesi P. & F. Zanini (2009): *Plan d'action batraciens Valais. Rapport du bureau Drosera SA. Service des Forêts et du Paysage, Sion. pp. 74 + annexes.*

Rey A., B. Michellod & K. Grossenbacher (1985): *Inventaire des batraciens du Valais. Situation en 1985. Bull. Murith. 103: 3–38.*

Schmidt B.R. & S. Zumbach (2005): *Liste Rouge des amphibiens menacés en Suisse. OFEV et KARCH, Berne. 46 p.*

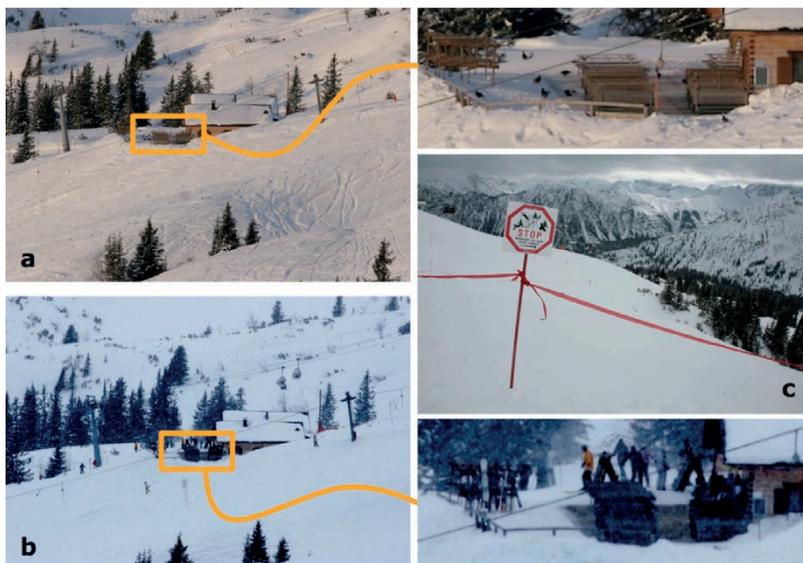
Dérangement de la faune sauvage par les activités sportives hivernales

Les activités sportives hivernales peuvent représenter une menace sérieuse pour des populations d'animaux sauvages menacées, déjà mises à mal par la dégradation de leur habitat. Actuellement, peu d'études ont analysé simultanément les répercussions des dérangements occasionnés par les activités sportives hivernales sur la réponse au stress, les changements physiologiques et immunologiques, la capacité de reproduction ainsi que la survie des animaux touchés par ce dérangement. Pourtant, tous ces paramètres devraient être compris au mieux afin de connaître le seuil de tolérance des espèces soumises au dérangement hivernal d'origine anthropique.

La réponse au stress est souvent coûteuse énergétiquement et dépend de plusieurs facteurs, entre autres: l'âge, la condition physique, le statut reproducteur ou encore le sexe de l'animal. Un individu qui n'est plus capable de faire face à cette dépense supplémentaire d'énergie sera plus susceptible aux maladies et aux prédateurs. Ce problème est particulièrement important pour les espèces dont les réserves de graisses et de protéines sont limitées pendant l'hiver, comme c'est le cas du tétras-lyre (*Tetrao tetrix*), oiseau qui vit justement dans les zones où les activités récréatives hivernales prennent de plus en plus d'importance. Le but de cette recherche était d'étudier les conséquences physiologiques et comportementales du dérangement lié aux sports

de neige sur le tétras-lyre, espèce indicatrice clé de l'écosystème boréo-alpin.

Dans les Alpes, cet oiseau vit dans une étroite tranche altitudinale comprise entre 1700 et 2300 m, où se concentrent la plupart des infrastructures pour le ski et les activités de neige, ce qui l'expose au dérangement anthropique. Pour mimer les effets d'un dérangement lié aux sports d'hiver, les auteurs de l'étude ont chassé de leur igloo (cavité creusée dans la neige occupée par les oiseaux jusqu'à 20 heures par jour pour éviter les déperditions d'énergie), de manière expérimentale, des oiseaux équipés d'un micro-émetteur radio une fois par jour, pendant plusieurs jours d'affilée. Ils ont ensuite récolté les fèces déposées dans les



Le tétras-lyre peut s'habituer à la présence humaine, même dans les domaines skiables fortement fréquentés. La photo ci-dessus, prise au Fellhorn en Allemagne, montre a) 12 coqs utilisant la terrasse d'un restaurant comme place de parade à 6h30; b) à 9h00, la terrasse est utilisée par des dizaines de skieurs. Les tétras-lyres se sont retirés dans une zone de refuge hivernal proche et bien délimitée (c).
Source: Arlettaz et al. 2013.

igloos par les tétras au repos afin de mesurer le taux d'excrétion des métabolites de la corticostérone (FCM), une hormone indicatrice du niveau de stress. Comme l'organisme de l'oiseau nécessite un certain temps pour métaboliser la corticostérone et éliminer ses métabolites dans les fèces, les crottes récoltées lors du premier dérangement reflètent la situation physiologique de l'animal avant le début de l'expérience, soit en l'absence de tout dérangement. Par contre, les crottes récoltées les jours suivants sont révélatrices du stress induit par le dérangement. En parallèle des mesures de la réponse au stress, les modifications du temps alloué aux différentes activités (recherche de nourriture et repos) ont été quantifiées.

Les résultats montrent que le dérangement expérimental n'influence pas significativement le taux moyen de FCM observé chez les différents oiseaux. Par contre les individus réagissent de manière très différente au dérangement en fonction de leur état de stress initial (avant dérangement). En effet, si le taux de FCM mesuré chez un oiseau avant le dérangement était élevé, une diminution était généralement constatée à la suite de ce dérangement, tandis que les oiseaux avec un taux initial de FCM bas tendaient à augmenter leur réponse au stress. Ceci est reflété par

un effet entonnoir au niveau de la variance interindividuelle des taux FCM au cours de l'expérience: forte avant le dérangement, la variation baisse progressivement car les oiseaux convergent vers un état moyen commun. Cette situation peut être expliquée par les ajustements dit allostatiques qui permettent à un organisme de retrouver son équilibre interne après le dérangement, en baissant notamment la production de corticostérone pour ne pas affecter des fonctions vitales aussi importantes que la fonction immunitaire. En effet, si le taux de FCM augmente trop, la dépense énergétique devient trop importante, ce qui déclenche une «situation d'urgence»: l'oiseau devra alors modifier son comportement ou sa physiologie en conséquence et économiser de l'énergie ailleurs (par exemple dans la reproduction, la croissance ou la fonction immunitaire) ou trouver de nouvelles sources énergétiques (par exemple avec un temps de nourrissage plus long). La prolongation dans le temps du dérangement n'induirait donc pas forcément des taux de FCM plus élevés, mais les oiseaux souffriraient de stress chronique, avec des impacts possibles sur leur survie.

L'étude montre justement une augmentation significative du temps consacré à la recherche de nourriture le soir chez les tétras-lyres (+23% pendant la période de dérangement (traitement) en comparaison avec la période précédant le traitement). Lors d'un dérangement, les tétras doivent mobiliser l'énergie des protéines musculaires car ils ne constituent pas de réserves d'énergie sous forme de graisse. Pour compenser ces pertes, ils n'ont d'autre choix que d'augmenter l'assimilation de nourriture, ce qui se traduit par une prolongation du temps passé à s'alimenter.

En conclusion, les populations de tétras-lyres doivent faire face à des dérangements conséquents liés aux sports de neige. La manière la plus simple, et pour l'instant la plus efficace, de réduire cet impact, qui pourrait être en grande partie responsable de leur déclin, serait de créer des zones de tranquillité qui limitent au maximum le contact entre les amateurs de sports hivernaux et les animaux. Dans une autre étude, les auteurs démontrent l'effet positif de la création de tels refuges hivernaux, l'illustrant notamment par le succès des mesures de protection mises en place sur le domaine skiable du Fellhorn en Bavière (cf. Figure ci-dessus).

Isabelle Castro

Arlettaz R., S. Nusslé, M. Baltic, P. Vogel, R. Palme, S. Jenni-Eiermann, P. Patthey, M. Genoud (2015): Disturbance of wildlife by outdoor winter recreation: allostatic stress response and altered activity-energy budgets. *Ecological Application* 25 (5), pp. 1997-1212.

Arlettaz, R., P. Patthey & V. Braunisch. 2013. Impacts of Outdoor Winter Recreation on Alpine Wildlife and Mitigation Approaches: A Case Study of the Black Grouse. In: *The Impacts of Skiing and Related Winter Recreational Activities on Mountain Environments* (eds C. Rixen & A. Rolando), pp. 137-154. Bentham eBooks, Bussum.

Alouette III de la Vallée de Derborence.



Trois jeunes gypaètes barbus nés en Valais!

L'année 2015 fut exceptionnelle pour les gypaètes barbus en Valais. En effet, trois jeunes se sont envolés avec succès: un dans la région de Loèche-les-Bains et deux dans la Vallée de Derborence.

© David Ullrich

Près de Loèche-les-Bains, le couple installé depuis 2011 a mené à bien sa première reproduction. Le jeune, nommé Lämmera par le garde-chasse local, Dolf Roten, qui a suivi assidument toute la nidification, s'est envolé le 3 août 2015. A noter qu'un de ses parents est Diana Valais, un oiseau lâché en 1998 dans le canton des Grisons et sponsorisé par les chasseurs valaisans.

Dans la Vallée de Derborence, c'est le couple nicheur depuis 2007 qui a pondu le plus tôt, soit juste après Noël 2014 et le premier vol du jeune s'est déroulé le 12 juin 2015. Le jeune est nommé Alouette III. Ce sont les pilotes d'hélicoptère (privés et compagnies aériennes) qui ont pu le nommer afin de les remercier de respecter au mieux les zones de nidification des grands rapaces. Le deuxième couple, installé dans la vallée depuis 2012, a pondu à la mi-janvier 2015 et le jeune, qui n'a pas encore de nom (un sponsor est recherché), s'est envolé le 4 juillet 2015.

33 couples dans l'Arc alpin

Dans l'ensemble de l'Arc alpin, 33 couples sont actuellement installés et 19 ont réussi l'entier de leur nidification. Même si le programme de réintroduction de cette espèce

exterminée à la fin du XIXe siècle est un succès, il est important de rappeler la règle éthique essentielle à la pérennité et au succès de la reproduction de cet oiseau: ne pas s'approcher des sites de nidification (les gypaètes viendront à vous... avec un peu de patience)! ■

*François Biollaz et Michael Schaad
Réseau Gypaète Suisse occidentale
Stiftung Pro Bartgeier*

Le jeune de Loèche-les-Bains baptisé Lämmera par le garde-chasse, Dolf Roten.



© Dolf Roten

De l'utilité des chauves-souris: quelques exemples parmi tant d'autres

Les services écosystémiques fournis par la biodiversité sont, pour l'heure, largement sous-estimés et sous utilisés. En effet, leurs effets positifs sont surtout détectables sur le long terme. Voici trois exemples tirés de la littérature concernant les chiroptères.

Chronique agricole de 1915: Chauves-souris contre cochylis¹

Les vers «cochylis» (ver ou tordeuse de la grappe, *Eupoecilia ambiguella*) faisaient, en 1915, d'énormes dégâts dans le vignoble vaudois. Le directeur de l'Etablissement fédéral de chimie agricole prônait alors la multiplication des chauves-souris pour la lutte contre ce papillon nocturne ravageur, dont les adultes volent surtout au crépuscule. Il appuyait sa thèse sur des observations effectuées dans le vignoble des Evouettes, en Valais, où les chauves-souris abondaient et où les dégâts de cochylis étaient inconnus. Il est vrai qu'à l'époque, les produits insecticides efficaces n'existaient pas

encore et que la lutte biologique était donc la méthode utilisée par défaut. Depuis une dizaine d'années, la lutte chimique contre les insectes ravageurs du vignoble, mise en place durant la seconde moitié du 20^{ème} siècle a été progressivement abandonnée au profit d'un retour à la lutte biologique. Pour le ver de la grappe, on utilise des capsules à phéromones sexuelles qui brouillent les mâles dans la recherche d'une femelle pour l'accouplement, ce qui entraîne une chute des populations du ravageur. L'utilité des chauves-souris ne devrait pas être oubliée pour autant... ■

Processionnaires du pin: réponses numérique et fonctionnelle des chauves-souris forestières²

Les processionnaires du pin (*Thaumetopoea pityocampa*) sont les principaux défoliateurs des forêts de conifères en France. Avec le réchauffement climatique, cet insecte ravageur va certainement étendre son aire de répartition vers le nord, grâce à des conditions climatiques plus chaudes et plus sèches permettant notamment une meilleure survie hivernale. Afin de mieux quantifier l'impact des chauves-souris sur les populations de papillons processionnaires du pin, une étude a été menée en conditions naturelles dans le massif des Landes de Gascogne (sud-ouest de la France).

Les auteurs de cette étude ont quantifié les réponses numérique (c'est-à-dire le changement du nombre de prédateurs) et fonctionnelle (nombre de proies consommées par prédateur) des chauves-souris à un changement d'abondance des processionnaires adultes. Pour manipuler la densité des papillons et les forcer à se regrouper spatialement, les scientifiques ont tout d'abord utilisé des diffuseurs de phéromones. L'activité des chauves-souris en chasse a été mesurée

au moyen d'enregistreurs d'ultrasons, ce qui a aussi permis d'identifier les espèces de chauves-souris prédatant ces papillons. La densité de processionnaires a, quant à elle, été déterminée grâce à l'utilisation de pièges à phéromones, le nombre de papillons mâles retrouvés dans le piège étant corrélé avec la densité locale de population. Enfin, un dénombrement des nids de processionnaires a eu lieu l'année suivante.

Il ressort de l'analyse que la période d'activité des chauves-souris correspond à celle des papillons processionnaires; elle est maximale entre deux et quatre heures après le coucher du soleil. De plus, l'abondance des chauves-souris augmente de manière significative avec celle des proies disponibles, c'est-à-dire des papillons processionnaires. Si la formation d'agrégats de papillons, liée à l'utilisation de diffuseurs à phéromones, a influencé l'activité des Sérotes communes (*Eptesicus serotinus*) et des Pipistrelles de Kuhl (*Pipistrellus kuhlii*), qui ont intensifié leur activité de prédation dans ces zones, aucune différence dans la richesse des espèces de chauves-souris

présentes n'a été décelée. Autre résultat intéressant, le rapport entre le nombre de nids de processionnaires dénombrés l'année suivante et le nombre de papillons mâles attrapés dans les pièges l'année précédente décroît significativement avec l'augmentation de l'activité des chauves-souris, ce qui démontre l'efficacité du contrôle de ces insectes ravageurs par les chauves-souris.

Connues pour leur mode de déplacement en file indienne, les chenilles de la processionnaire du pin se nourrissent des aiguilles de pin, provoquant un affaiblissement important des arbres. Les larves (chenilles) de ce papillon nocturne possèdent des centaines de milliers de poils urticants, qui peuvent provoquer d'importantes réactions allergiques, mais aussi des troubles oculaires ou respiratoires. Actuellement, pour limiter les populations de processionnaires, la solution utilisée par les communes valaisannes consiste à couper les branches de pins infestées par des nids et de les brûler. Une solution, moins coûteuse et plus viable à long terme serait de favoriser certaines espèces, comme les mésanges, les huppés et les chauves-souris, afin de favoriser la régulation naturelle. ■



© Brigitte Wolf

Photo d'un ancien nid de processionnaires du pin: Présentes en Valais, les chenilles se nourrissent des aiguilles de pins et construisent des nids volumineux en forme de boule au sommet des arbres. A la fin de leur développement, elles migrent en procession en direction du lieu de nymphose.

Ver de l'épi de maïs: 1 milliard de dollars d'économie pour l'agriculture mondiale³

Le ver de l'épi de maïs (*Helicoverpa zea*) est une larve de lépidoptère qui provoque d'importants dégâts dans les cultures de maïs. Les chauves-souris mangent les papillons adultes, réduisant leur densité. Des scientifiques ont testé expérimentalement le rôle de régulateur des ravageurs joué par les chiroptères au sein de plusieurs exploitations agricoles de l'Illinois, aux USA. Ils ont recouvert de filets (seulement durant la nuit, pour empêcher la chasse des chauves-souris mais pas celle des oiseaux) une partie de chaque champ de maïs (non-OGM et non traités aux insecticides) tandis qu'une autre partie servait de témoin (absence de filet). Les résultats montrent que les épis de maïs situés sous les filets ont subi 56 % de dégâts supplémentaires comparativement aux épis situés dans la même parcelle, mais non recouverts de filets, bénéficiant ainsi de l'action des chauves-souris. Selon les chercheurs, l'action des chauves-souris augmenterait le rendement de 1,4 % en moyenne, ce qui représente 7.88 dollars par hectare. Extrapolé au niveau mondial, ce gain se monterait à plus d'un milliard de dollars par

an. Une conséquence indirecte a également été relevée: une diminution de la concentration de fumonisine (toxine émise par un champignon et nocive pour le maïs) sur les sections de parcelles exploitables par les chauves-souris.

Pour lutter contre le ver de l'épi de maïs, on recourt soit aux insecticides soit à du maïs transgénique (OGM). Actuellement, 84% du maïs cultivé aux Etats-Unis est de type OGM, mais dans le reste du monde 68% du maïs n'est pas transgénique... C'est donc là que les chauves-souris pourraient jouer un rôle majeur. Notons que l'utilisation du maïs transgénique, par diminution des papillons, a entraîné une raréfaction de leurs chauves-souris prédatrices. Plusieurs autres études américaines ont mis en évidence les économies potentielles qui pourraient être obtenues en favorisant les chauves-souris dans les cultures. D'ailleurs la construction de « tours à chauves-souris » dans les vastes surfaces cultivées des USA commence à faire son apparition. ■

François Biollaz et Isabelle Castro

- 1 Gazette de Lausanne, 6 juillet 1915
- 2 Charbonnier Y., Barbaro L., Theillout A., Jactel H. (2014) Numerical and Functional Responses of Forest Bats to a Major Insect Pest in Pine Plantations. PLoS ONE 9(10): e109488. doi:10.1371/journal.pone.0109488.
- 3 Maine J.J., Boyles J.G. (2015) Bats initiate vital agroecological interactions in corn. PNAS vol. 112 no. 40.

20 ans de présence du loup en Valais

Parmi les nombreuses célébrations de l'année 2015, il y en a une qui passe presque inaperçue: le 20^{ème} anniversaire de la présence du loup en Valais. Mais, de toute évidence, il n'y a pas de quoi se réjouir, tant du côté des détracteurs que des défenseurs du loup.

Constatée en 1995 dans le Val Ferret, la présence d'un premier loup a d'emblée plongé le Valais dans la controverse. Dès le début, un débat houleux sur le thème des grands prédateurs s'est installé. Il s'est même récemment amplifié. Aujourd'hui, nous sommes plus éloignés que jamais d'un discours basé sur les faits et l'évidence scientifique. Or, seule une telle approche pourrait nous aider à relever de manière appropriée les défis liés à la présence du loup. La réalité des faits, certes complexe, contredit maints ragots. Il est temps de relancer un débat objectif.

Les faits

Aujourd'hui, 200 à 300 loups vivent à nouveau dans les Alpes. La plupart des meutes alpines (dont une trentaine avec un statut reproducteur) vivent en France et en Italie. Depuis 1995, la présence de loups sur le territoire valaisan a été documentée de manière quasi continue. Comme la population d'ongulés n'a jamais été aussi dense qu'aujourd'hui dans le canton, l'offre en nourriture ne peut être considérée comme insuffisante, loin s'en faut! De plus, la présence ininterrompue du loup en Valais depuis les années 1990 montre que de toute évidence nos habitats lui conviennent à merveille. Enfin, il est à noter que jusqu'à présent on n'a décelé aucun impact du loup sur le gibier et le tableau de chasse.

Divers loups ont atteint la Suisse en utilisant le Valais, mais aussi d'autres voies de migration, notamment le Tessin ou même l'Arc

jurassien, ce qui n'est pas étonnant sachant que les meutes présentes dans les zones situées à la frontière entre la France et l'Italie se reproduisent régulièrement. Désormais, la présence de loups a été prouvée dans les cantons d'Appenzell, Berne, Fribourg, Glaris, Grisons, Lucerne, Neuchâtel, Nidwald, Obwald, St-Gall, Schwyz, Tessin, Thurgovie, Uri, Vaud, Valais et Zürich (Figure 1).

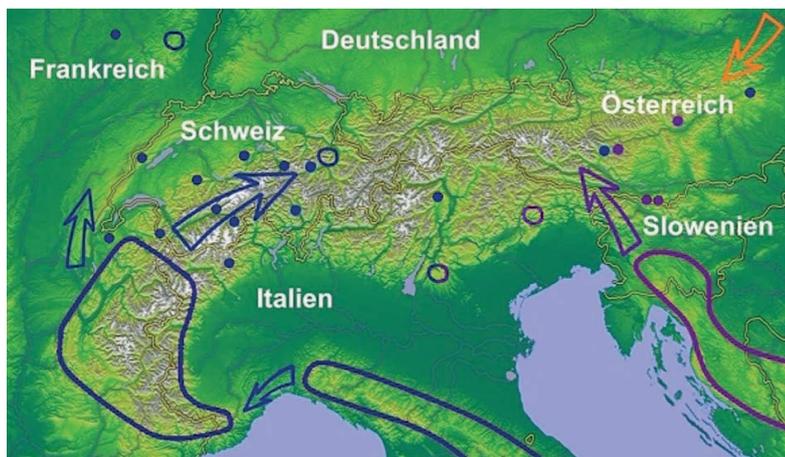
La première meute de Suisse s'est formée et s'est reproduite dans les Grisons. En 2015, des petits y naissaient pour la quatrième année consécutive. Au vu de l'expérience à l'étranger, une reproduction en Valais était attendue bien avant cela. Mais en raison de la persécution dont le loup est victime ici, ce sont les Grisons qui ont accueilli la première reproduction helvétique du loup nouveau crû.

Depuis 1998, un total de 16 loups ont péri en Suisse, selon l'état de nos connaissances. Les tirs légaux autorisés par le plan de gestion du loup représentent en fait la principale cause de mortalité connue. Par ailleurs, sur les huit loups abattus officiellement en Suisse, sept l'ont été en Valais (Tableau 1).

En Suisse, en 2015, environ 270 animaux de rente, presque exclusivement des moutons et quelques chèvres, ont été victimes du loup. Parmi ces victimes, 158 sont tombées en Valais. La protection des troupeaux, en constante évolution, est aujourd'hui mieux acceptée qu'à ses débuts – certainement aussi parce que son organisation a été intégrée dans les activités des conseillers agricoles.

En 1999, fauna•vs a demandé au canton du Valais la constitution d'un groupe de travail sur la thématique du loup, afin d'aborder les problèmes inhérents à son retour. Les approches pragmatiques décrites dans le rapport paru en 2003 n'ont malheureusement pas été suivies et certaines informations importantes ont été diffusées de manière inadéquate. Déjà à l'époque, fauna•vs a introduit le débat sur différents thèmes comme la perte possible de biodiversité due à l'abandon de la gestion du paysage par l'agriculture ou une possible chasse des grands carnivores dans le futur.

Distribution du loup dans les Alpes en 2013. Cercles: meutes, points: loups solitaires. Source: Groupe Loup Suisse



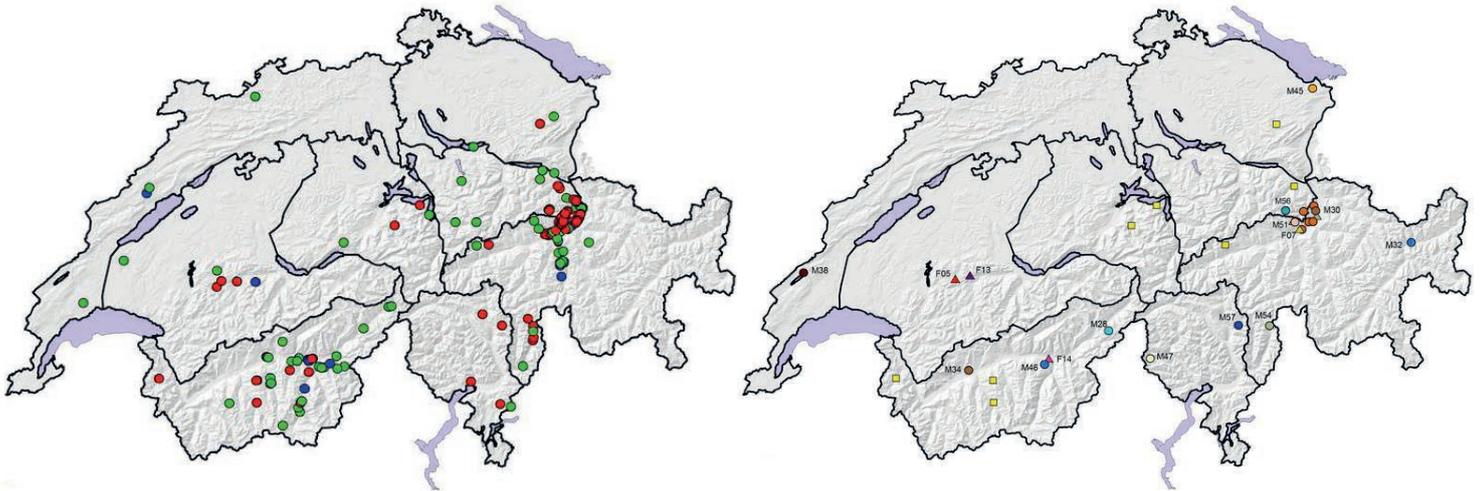


Figure 1: Gauche: Observations de loups en Suisse de janvier à juin 2015. Droite: Observations de loups en Suisse de juillet 2014 à juin 2015. Les différents loups identifiés génétiquement sont marqués avec un symbole combiné à un numéro (M = mâles, F= femelles). Carrés = individus inconnus. Les individus pérus et ceux qui ont quitté la Suisse ne sont pas illustrés. Les analyses génétiques sont menées par le Laboratoire de Biologie de la Conservation (LBC) de l'Université de Lau-sanne. Données © LBC, carte © KORA/GIS.

Perspectives

En vertu des exigences légales actuelles, les loups vont s'installer durablement en Suisse et se reproduire régulièrement tant que l'offre en proies sauvages (et non en animaux domestiques!) sera bonne. Le loup appartient à nouveau à notre faune.

Le canton pourrait être libre de loup uniquement si un large programme d'éradication, conduit en collaboration avec l'Italie et la France, était mis sur pied. Une nouvelle éradication (ou un recul des loups) ne serait possible que via des campagnes d'empoisonnement systématique. Une telle action toucherait toutefois d'autres espèces (y compris domestiques), mettant leur existence en danger. Quant aux tirs, ils ne seraient guère capables à eux seuls d'exterminer les populations qui s'installent chez nous.

La présence du loup nous contraint à prendre de nouvelles mesures pour protéger les animaux de rente. Dans le futur, les troupeaux de petit bétail non protégés risquent d'être attaqués régulièrement par les loups. La protection des troupeaux mise en place pour les moutons et les chèvres garantit également un système de pâture durable, qui tient compte de la faune sauvage, notamment des chamois et des bouquetins. Un nouveau rapport avec le loup pourrait en outre s'établir grâce à l'idée naissante d'activités touristiques autour du loup. Les experts en tourisme font état d'un constat bien paradoxal: un nombre croissant d'Européens vont observer les grands prédateurs au Canada ou en Alaska, alors qu'ils éprouvent de la peine à les accepter sur le

Vieux continent. Pourquoi ne pas tenter de tirer parti commercialement du loup dans nos régions également?

Rumeurs

Il n'y a pas actuellement en Valais de débat constructif sur le loup. Cela va si loin qu'il n'est aujourd'hui plus possible d'exprimer une opinion neutre sur cet animal: on est automatiquement catalogué soit d'écolo fanatique, soit de détracteur borné.

Les responsables cantonaux devraient se pencher sérieusement sur le sujet. Mais ils se complaisent avec des allégations de parfaits amateurs, ignorant les modèles de dynamique de population développés par les chercheurs universitaires, que finance pourtant le service public. Des déclarations telles que «le loup ne se sent pas bien ici» ou «il n'y a pas de place pour lui dans nos paysages densément peuplés» sont monnaie courante et pris pour argent comptant par le citoyen lambda, qui se trouve ainsi totalement désinformé. Il n'est dès lors pas surprenant que, par exemple, l'apparition de loups à proximité de nos villages soit cataloguée de comportement déviant...

Ceux qui ont investi toute leur énergie dans un combat émotionnel contre le loup au lieu de se concentrer sur la recherche de solutions pragmatiques se rendent de plus en plus compte qu'ils se sont fourvoyés dans une voie sans issue. Ceci explique la mise en avant d'arguments de plus en plus extravagants pour tenter de dénigrer le loup. En voici quelques-uns: «les chasseurs chassent

La liste actuelle de tous les loups dont la présence a été prouvée en Suisse jusqu'à aujourd'hui se trouve sur

**www.kora.ch >
Monitoring >
Loup > Génétique**

Tableau 1: Loups périés en Suisse depuis 1998. Les tirs légaux représentent la principale cause de mortalité connue. Tous les loups périés doivent être autopsiés à l'Institut de pathologie animale de l'Université de Berne. Source: KORA.

N°	Date	Canton	Commune	Sexe	Age	Loup	Cause
1	21.11.1998	VS	Reckingen	mâle	adulte	M01	tir illégal
2	14.01.1999	VS	Simplon	mâle	adulte	M02	accident de circulation (chasse-neige)
3	25.08.2000	VS	Evolène	mâle	adulte	M06	tir légal
4	25.08.2000	VS	Unterbäch	?	?	?	tir légal
5	29.09.2001	GR	Sils i. E.	mâle	adulte	M08	tir légal
6	23.03.2006	BE	Gsteigwiler	mâle	adulte	M13	accident de circulation (train)
7	25.10.2006	VS	Goms	femelle	adulte	F03	tir légal
8	21.11.2006	VS	Collombey	mâle	adulte	M15	tir légal
9	20.08.2009	VS	Val d'Illiciez	mâle	adulte	M21	tir légal
10	11.08.2010	VS	Mollens	mâle	adulte	M16	tir légal
11	22.06.2013	TI	Ranzo	mâle	subadulte	M36	accident de circulation (train)
12	02.09.2013	VS	Obergoms	mâle	adulte	M35	tir légal
13	03.01.2014	GR	Tamins	mâle	subadulte	M42	tir illégal
14	28.01.2014	GR	Domleschg	mâle	adulte	M44	tiré par erreur
15	18.06.2014	ZH	Zürich	mâle	adulte	M43	accident de circulation (train)
16	05.04.2015	TI	Albumo	femelle	subadulte	F15	?

mieux et de manière plus ciblée que les grands prédateurs»; «les loups causent des dommages (sic!) à la faune sauvage» ou «les loups que nous rencontrons aujourd'hui sont des hybrides chien-loup; ils ne méritent donc aucun statut de protection et peuvent en conséquence être tirés!».

Le débat actuel sur le loup, dominé par les ragots de bistrot, constitue malheureusement la monnaie électorale utilisée par ceux qui manquent et de créativité et de jugeotte pour promouvoir leur carrière. Les médias locaux aussi, non contents de meubler le creux estival grâce au loup, rajoutent de l'huile sur le feu en publiant des articles tapageurs au lieu de fournir à leurs lecteurs des recensions objectives. Certains vont même jusqu'à inciter à commettre des actes illicites, leur ritournelle étant reprise en chœur jusque dans les plus hautes sphères cantonales.

Les éleveurs victimes du loup ne se rendent malheureusement pas compte de la manipulation dont ils font l'objet: on leur laisse croire qu'une nouvelle éradication du loup serait aisée, qu'elle résoudrait tous leurs problèmes. Les politiciens qui continuent de prêcher aux agriculteurs qu'il est possible de garder un «Valais libre de loups» seront au final les grands responsables des déprédations qui affecteront les troupeaux que l'on rechigne à protéger. A ce triste jeu, la création de l'association pour «Une Suisse sans grands prédateurs» porte ainsi une énorme responsabilité en cherchant à former de larges alliances contre le loup, invoquant des dégâts incommensurables sur les animaux de rente et le risque que représentent les chiens de protection pour les touristes.

Tant qu'une discussion constructive – basée sur des faits avérés – est systématiquement escamotée, le loup sera perçu comme une bête inquiétante par une grande partie du public, un monstre avec lequel aucune cohabitation n'est possible. Les cercles qui se cabrent aujourd'hui contre tout débat objectif seront ceux qui souffriront le plus du loup dans 20 ans. Dommage! ■

Ce bulletin a été réalisé:

Avec le soutien de la



Peter Oggier
Traduction: Isabelle Castro

Journées internationales d'observation du gypaète barbu dans les Alpes

Une fois par an et pour la 10^{ème} année consécutive, plusieurs centaines d'ornithologues d'Autriche, de France, d'Italie et de Suisse se sont retrouvés au même moment en différents points des Alpes européennes pour observer les gypaètes barbus. Cette année, ces journées ont eu lieu du 3 au 11 octobre, avec un suivi plus intensif le samedi 10 octobre 2015.

Le but des journées internationales d'observation du gypaète barbu organisées dans le cadre de l'IBM (International Bearded Vulture Monitoring) est d'effectuer une estimation du nombre minimal d'individus présents dans la population alpine et d'évaluer l'activité des couples sédentaires. Grâce à de nombreux bénévoles, le Réseau Gypaète Suisse occidentale (RGSO) a participé à ces journées avec 22 postes répartis dans les cantons de Berne, de Fribourg et du Valais.

Aperçu de la situation météorologique

Les conditions météorologiques du samedi 10 octobre 2015 ont été idéales avec un vent faible à modéré et une nébulosité quasi absente, sauf dans quelques secteurs où des bancs de stratus ont réduit la visibilité durant la matinée. Du 3 au 11 octobre, le temps a été globalement sec avec un bon ensoleillement et des températures assez élevées. Les conditions aérologiques et d'observation étaient donc bonnes, voire très bonnes pour la saison.

Zone couverte par le RGSO

Pour la journée focale (10 octobre 2015), le RGSO s'est concentré principalement dans les régions les plus fréquentées par des gypaètes tout au long de l'année. Au total 22 postes «officiels» ont été occupés, en général de 10h00 à 15h00 (Tableau 1). Durant le reste de la période d'observation, de nombreux postes ont également été occupés, de manière plus ponctuelle.

Observations en Suisse occidentale

Pour la journée focale du 10 octobre 2015, 16 fiches d'observation (1-3 individus par fiche; 11 fiches sur des postes officiels et 5 sur des points d'observation) de gypaètes barbus ont été répertoriées (Tableau 1). Durant la période d'observation allant du 3 au 11 octobre, 31 fiches (1-3 individus par fiche) ont été répertoriées (Carte 1). Sur l'ensemble de la période, les observations par classe d'âge se sont réparties ainsi: 22 observations

d'adultes, 8 de subadultes, 2 d'immatures et 6 de juvéniles.

Durant la journée du 10 octobre, au minimum 46 observations d'aigles (*Aquila chrysaetos*) ont été effectuées, avec des concentrations parfois étonnantes (5-6 individus).

Nombre d'individus

Durant la période considérée, 17 individus différents ont été observés, dont 13 adultes-subadultes (Tableau 2). Bien que les trois jeunes nés en Valais puissent encore fréquenter leur territoire de naissance, seule Lämmera (jeune de Loèche-les-Bains) a pu être observée de manière certaine. Au minimum un individu de chaque couple a été observé et les préparatifs (apports de branches, accouplement, parade, etc.) à de nouvelles nidifications sont en cours dans chaque région.

Conclusion

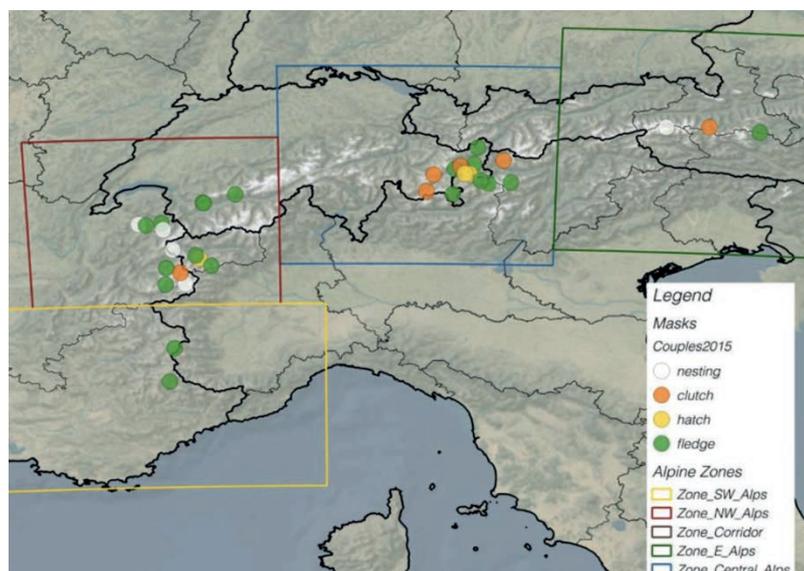
Comme les années précédentes, les Journées internationales d'observation des gy-

Carte 1: Observations de Gypaètes barbus (1-3 individus par point) durant les Journées internationales d'observation (3 au 11 octobre 2015).



Tableau 1: Résumé des sites occupés par le RGSO le 10 octobre 2015 au minimum de 10h00 à 15h00. La présence de gypaètes et d'aigles est aussi indiquée.

Point d'observation	Commune	Gypaètes	Aigles
Sanetsch	Savièse	1	≥2
Gemmi	Leukerbad	1	?
Ärtelengrat	Adelboden	0	1
Bire	Kandersteg	2	≥2
Grosse Scheidegg	Grindelwald	0	5
Fochsen	Jaun	0	1
Mont Durand	Bagnes	2	0
L'Au d'Arbignon	Collonges	1	4
Bonatschiesse	Bagnes	0	≥2
Bourg-St-Pierre	Bourg-St-Pierre	0	5
Mont Avril	Bagnes	3	1
Faflermatte	Blatten	0	≥2
Lac Bleu	Conthey	3	1
Grande Garde	Fully	0	≥6
Némiaz	Chamoson	1	0
Les Ars	Orsières	0	1
Emosson	Salvan	2	2
Prabé	Savièse	0	≥2
Pointe d'Aufalle	Leytron	3	2
Emaney	Salvan	0	2
Tseuzier	Ayent	1	≥4
Col du Jorat	Evionnaz	0	1



Carte 2: Couples de gypaètes barbus installés dans l'Arc alpin.
© International Bearded Vulture Monitoring et Vultures Conservation Fondation.

paètes barbus ont permis d'observer environ la moitié des individus sédentaires ou présents ponctuellement sur l'ensemble de l'année dans les cantons du Valais, de Berne, de Vaud et de Fribourg. Le nombre d'individus adultes ou subadultes augmente et de plus en plus d'oiseaux semblent se sédentariser, laissant augurer l'installation de nouveaux couples.

La situation en Suisse occidentale et de manière générale dans l'ensemble des Alpes est réjouissante. En 2015, au total, 20 jeunes se sont envolés avec succès dans l'Arc alpin (huit en Suisse, cinq en Italie, six en France et un en Autriche), où au moins 33 couples ont tenté une nidification (Carte 2). C'est un nouveau record avec une productivité de 61%.

Remerciements

Le Réseau Gypaète Suisse occidentale remercie vivement toutes les personnes ayant activement participé aux journées, ainsi qu'aux observateurs ayant fournis des données ponctuelles. De telles actions ne pourraient pas être menées sans eux: Brigitte Abgottsporn, Adrian Aebischer, Raphaël Arlettaz, Lukas Beyeler, Paul Blösch, Carlo Botani, Artur Bärtsch, Elisabeth Bürkli, Jean-Louis Carlo, Philippe Christe, Hans-Peter Clausen, Jean-Paul Crisinel, Christian Cuenat, Serge Denis, Alexandre Deslex, Jean-Marc Fasmeyer, Anette Fasmeyer, Jérôme Fournier, Yvan Frutig, Luca Fumagalli, Bertrand Gabbud, Katharina Jakob, Norbert Jordan, Elisabeth Kalbermatten, Célestin Luisier, Simone Liechti, Laurette Michellod, Bernard Michellod, Dominique Michellod, Nicolas Morisset, Pierre-André Pochon, Bertrand Posse, Nadia Posse, Aleksandra Rnjakovic, Dolf Roten, Christophe Sahli, Marlène Sauthier, Sabine Schnyder, Freddy Terrettaz, David Ulrich, Christoph Vogel, Jean Voutaz, Alexandra Wartner, Martin Wettstein, Melanie Weber et Brigitte Wolf. ■

François Biollaz et Michael Schaad,
Réseau Gypaète Suisse occidentale,
Stiftung Pro Bartgeier



Tableau 2: Résumé des observations de *Gypaètes barbuis* effectuées durant les Journées internationales d'observation du 3 au 11 octobre 2015.

Date	Localité	Age					Identité
		> 5 ans	4-5 ans	2-3 ans	1 an	inconnu	
03.10.15	Blatten (Lötschental)		x				non identifiable
03.10.15	Leukerbad	x					Diana Valais ou adulte du couple (Gemmi 1 ou 2)
03.10.15	Salvan		x				subadulte B ou C
04.10.15	Conthey					x	non identifiable
04.10.15	Leukerbad				x		Lämmera
04.10.15	Salvan					x	non identifiable
05.10.15	Ormont-Dessus	x					Pablo
09.10.15	Adelboden	x					adulte A, B ou C
09.10.15	Ormont-Dessous	x					non identifiable
09.10.15	Conthey	x					Guillaumes
09.10.15	Conthey	x					Swaro
09.10.15	Conthey	x					Gilbert
09.10.15	Salvan	x					adulte A, B ou C
10.10.15	Sanetsch	x					adulte, couples de Derborence
10.10.15	Kandersteg		x				subadulte A
10.10.15	Kandersteg				x		juvénile A
10.10.15	Ollon		x				subadulte ou adulte A
10.10.15	Ollon		x				subadulte ou adulte A
10.10.15	Bagnes		x				subadulte sédentaire Sud-Ouest
10.10.15	Bagnes	x					adulte sédentaire Sud-Ouest
10.10.15	Collonges	x					adulte A
10.10.15	Bagnes	x					adulte sédentaire Sud-Ouest
10.10.15	Bagnes		x				subadulte sédentaire Sud-Ouest
10.10.15	Bagnes	x					adulte B
10.10.15	Conthey	x					Pablo
10.10.15	Conthey	x					Gildo ou Guillaumes
10.10.15	Conthey					x	non identifiable
10.10.15	Leukerbad	x					Diana Valais ou adulte du couple (Gemmi 1 ou 2)
10.10.15	Chamoson	x					adulte, couples de Derborence
10.10.15	Salvan			x			immature A
10.10.15	Salvan			x			immature A ou B
10.10.15	Leytron	x					adulte sédentaire Ouest
10.10.15	Leytron	x					adulte imparfait (Elena?)
10.10.15	Leytron		x				subadulte A, B ou C
10.10.15	Inden	x					Diana Valais
10.10.15	Inden				x		Lämmera
10.10.15	Ayent					x	non identifiable
11.10.15	Ollon					x	non identifiable
11.10.15	Ayer	x					adulte D
11.10.15	Chamoson	x					adulte, couples de Derborence
11.10.15	Leukerbad					x	non identifiable

L'alevinage ne représente pas une solution durable

Le Nouvelliste a régulièrement relaté le conflit juridique qui oppose la Section des pêcheurs de Sion à la Fédération cantonale des pêcheurs amateurs (FCPA), depuis que cette dernière l'a exclue en 2011. Au-delà des aspects formels qui semblent dominer ce feuilleton juridique, il y a une question de fond qui demeure largement occultée. La section de Sion s'oppose essentiellement au lâcher d'alevins de truite fario issus de pisciculture, une pratique ancestrale dont l'inefficacité a été démontrée par la recherche scientifique.

Une analyse des études publiées sur le sujet, sous l'égide du professeur Raphaël Arlettaz, démontre que cette pratique est dommageable pour les populations autochtones de truites (voir fauna•vs **info** No 20, téléchargeable via www.fauna-vs.ch). Tout d'abord, parce que l'alevinage constitue une sorte de pollution génétique des souches sauvages, qui sont nettement mieux adaptées à leur environnement. Ensuite, parce que la survie des alevins élevés artificiellement devient quasi nulle dès le moment où on les relâche dans nos cours d'eau: la captivité les a «fragilisés» au point qu'ils sont inadaptés à la vie sauvage. Cette méthode dite de «repeuplement» n'en est donc pas une. Elle constitue en fin de compte un énorme gaspillage de ressources financières et humaines.

Forte de ce constat, fauna•vs et la Muri-thienne ont d'ailleurs organisé les journées valaisannes de la biodiversité sur cette thématique, en novembre 2014 à Sion. Des spécialistes de la gestion halieutique, entre autres de Savoie, dont les cours d'eau et la faune sont en tous points similaires à ceux du Valais, ont expliqué, sur la base de leurs travaux, que la pratique de l'alevinage n'avait aucun sens. C'est le même esprit qui anime la Section de Sion, qui préconise la renaturation des cours d'eau comme seule alternative durable. Malheureusement, les responsables de la gestion piscicole au sein des services cantonaux n'ont pas répondu présents aux journées de la biodiversité de Sion.

Souhaitons que le Valais va prendre le virage d'une gestion halieutique durable, en mettant notamment fin à une utilisation mal adaptée de deniers publics. Les subventions étatiques destinées à l'alevinage se montent en effet à environ CHF 270'000.– par an. D'un point de vue scientifique, la revitalisation des lits de rivières artificialisés est la meilleure voie possible pour une gestion à long terme des ressources halieutiques. ■

Le comité de fauna•vs

Nouvel atlas des mammifères

Le premier atlas des mammifères de Suisse de 1995 est aujourd'hui épuisé et, après deux décennies, n'est plus d'actualité dans de nombreux domaines. La distribution de certaines espèces s'est considérablement modifiée et d'autres, comme le loup ou la musaraigne étrusque, ont fait leur apparition. En outre, on a assisté à un saut quantique dans le domaine de la détermination génétique des espèces. Celui-ci s'est traduit par l'identification de nouvelles espèces de chauves-souris et une différenciation améliorée des micromammifères difficiles à déterminer. La Société suisse de biologie de la faune SGW-SSBF a donc décidé de mettre en chantier un nouvel atlas des mammifères. Après une année de préparation, consacrée à l'acquisition des données de base et à la récolte de fonds, le projet passera à sa phase opérationnelle à partir de 2016. Les relevés de terrain devraient se dérouler entre 2016 et 2018, de même que la rédaction des textes sur les espèces et l'établissement des cartes. La production du livre, quant à elle, est prévue pour 2019.

Source: CH-FAUNEINFO Numéro 6 / décembre 2015

Annoncer vos observations

Les observations fortuites constituent un apport fort utile pour améliorer les connaissances sur la distribution et la présence des mammifères de Suisse.

La plateforme de saisie en ligne du CSCF offre la possibilité d'annoncer vos observations. L'App «Webfauna», disponible pour iPhone et Android, est un autre moyen de saisir ses observations de mammifères.

www.webfauna.ch

Tournée du bicentenaire de la SCNAT: excursion organisée par fauna•vs

En 2015, l'Académie suisse des sciences naturelles (SCNAT) a fêté son bicentenaire. A cette occasion, elle a organisé une tournée intitulée «Les sciences naturelles près de chez vous». Cette tournée s'est arrêtée à Sion du 23 au 26 septembre. fauna•vs a participé à cet événement en organisant deux excursions dans la ville de Sion les 25 et 26 septembre sur le thème «La faune commensale du milieu urbain».



Le moineau domestique vit à proximité de l'homme dont les constructions lui servent de sites de nidification, de source de nourriture et de protection contre ses prédateurs.

fauna•vs se présente à la Fête du Bois et de la Forêt

fauna•vs a présenté ses différentes activités au public présent lors de la 10^{ème} édition de la Fête du Bois et de la Forêt qui a eu le samedi 8 août dernier au couvert de la Frâchette à Champoussin. En plus des bulletins fauna•vs info, des fiches d'informations dévoilant la vie secrète et les rôles dans l'écosystème de quelques espèces typiques de vertébrés de la forêt ainsi que du matériel didactique prêté par le Réseau Chauves-souris Valais étaient à disposition des petits comme des grands.

Les cantons de St-Gall et des Grisons déposent une demande d'autorisation de tir pour le loup

La première meute de loups de Suisse vit depuis 2012 dans la région du massif du Calanda-Ringelspitz. Des collaborateurs des offices compétents des cantons de St-Gall et des Grisons ont relevé et évalué en continu les observations de loups et leur comportement sur le territoire qu'ils occupent.

A ce jour, aucune situation présentant pour l'homme une menace directe n'a été décelée. «Cependant, au cours des derniers mois, on a assisté à une nette augmentation du nombre de rencontres rapprochées entre l'homme et le loup, à l'intérieur ou dans les environs des zones habitées», écrivent les cantons de St-Gall et des Grisons dans un communiqué au médias. Il poursuivent: «Des individus isolés ou en groupe se sont avancés jusqu'aux portes des granges, des enclos ou des bâtiments, ne s'en laissant que difficilement chasser. Après plusieurs incidents de ce type, le comportement de la meute est considéré comme «problématique» par les responsables des deux cantons.

Afin de contrecarrer cette évolution, deux animaux appartenant à la meute du Calanda devraient être abattus cet hiver. Les cantons de St-Gall et des Grisons ont déposé une demande d'autorisation de tir auprès de l'office fédéral compétent. L'intervention a pour objectif de provoquer un changement de comportement: la seule chance qu'a ce grand carnivore de cohabiter avec l'homme dans une Suisse densément habitée est de conserver sa crainte naturelle de l'homme, à l'avenir également.

A l'été 2015, avec la révision de l'ordonnance fédérale sur la chasse, la Confédération a posé les bases légales nécessaires. Les conditions préalables à toute intervention constituent la reproduction durant l'année en cours et l'apparition récurrente de loups au sein ou à proximité immédiate des zones habitées, coïncidant avec une faible crainte de l'homme.

Source: CH-FAUNEiNFO Numéro 6 / décembre 2015



Réseau Chauves-souris Valais

Les spécialistes du Réseau chauves-souris Valais se tiennent à votre disposition: visite sur place, conseils d'aménagement, moyens de répulsion, etc. En cas d'intervention ponctuelle, les frais sont pris en charge par le Service cantonal des forêts et du paysage et l'Office fédéral de l'environnement. Les expertises plus conséquentes, par exemple en cas de rénovation, peuvent faire l'objet de subventions ad hoc.

*Réseau chauves-souris Valais, François Biollaz,
tél 079 540 29 59, chiroptera@bluewin.ch*



Réseau Gypaète Suisse occidentale

Signalement des observations et renseignements auprès du coordinateur:

*Réseau Gypaète Suisse occidentale, François Biollaz, tél 079 540 29 59,
gypaetus@bluewin.ch, www.gypaete.ch*



Centre de Coordination pour la Protection des Amphibiens et des Reptiles de Suisse

Pour toutes questions ou problèmes concernant les batraciens et reptiles de la vallée du Rhône (Valais, Chablais vaudois), vous pouvez contacter les responsables du KARCH:

Batraciens: *M. Flavio Zanini, Bureau DROSESA SA, Chemin de la Poudrière 36, 1950 Sion,
tél 027 323 70 17, flavio.zanini@drosera-vs.ch*

Reptiles: *M. Julien Rombaldoni, Impasse de la Fontaine 6, 1908 Riddes, tél 027 306 19 68,
julien@rombaldoni.ch*

Impressum

fauna•vs **info** est le bulletin d'information de la Société valaisanne de biologie de la faune. Il sert aussi de feuille de liaison au Réseau Gypaète Suisse occidentale, au Réseau chauves-souris Valais et au KARCH Valais. Responsable: le comité de fauna•vs. Maquette: Brigitte Wolf. Parution: deux fois par an. Tirage: 190 exemplaires en français, 130 en allemand. Impression: Aebi Druck, Susten.

Je désirerais faire partie de fauna•vs

- comme membre ordinaire (CHF 50.–/an)
- comme membre de soutien (CHF 100.–/an)
- comme membre collectif (CHF 50.–/an, préciser: familial ou institutionnel)
- je suis étudiant, je suis demandeur d'emploi ou j'ai moins de 25 ans (50% sur les cotisations membre ordinaire).
- j'ai déjà reçu la documentation sur fauna•vs (programme d'activité, statuts)
- je ne dispose pas encore de la documentation de base sur fauna•vs.

Nom et prénom: _____ masculin féminin

Adresse, NPA et Lieu: _____

Téléphone: _____ E-mail: _____

Institution: _____ Signature: _____

Remarque: _____

Adresse:

fauna•vs
Centre Nature
3970 Salquenen
Tél 079 862 36 58
fauna.vs@bluewin.ch
www.faunavs.ch